

---

*Le CVD dépose un recours devant la CMQ*

**Saguenay, le 16 mai 2016** – Les membres du Comité de Citoyens pour un Vaudreuil Durable (CVD), ont adopté leur plan d’actions lors d’une assemblée lundi soir, incluant un recours devant la Commission Municipale du Québec (CMQ) relativement au projet de dézouage du boisé Le Panoramique.

Plus de 50 citoyens se sont réunis au Parc Rosaire-Gauthier afin de faire le point sur les premiers mois d’existence du CVD et pour décider de la stratégie d’action pour les prochains mois. Selon la Présidente, Lana Pedneault, « le CVD sera dans le paysage de la Ville tant et aussi longtemps qu’il le faudra »!

Les membres réunis se sont donné le mandat de recruter de nouveaux membres et de nouveaux bénévoles dans les prochains mois pour soutenir le plan d’actions dans les prochains mois. Un premier objectif de financement de 10 mille dollars a été fixé.

Tel que prévu dans le processus d’entrée en vigueur des règlements d’urbanisme adoptés par la Ville de Saguenay pour permettre l’agrandissement du site de résidus de bauxite dans le boisé Le Panoramique, le CVD entend demander à la Commission Municipale du Québec (CMQ) son avis sur la conformité de ses règlements au schéma d’aménagement et de développement du territoire.

À cet effet, le CVD a confié à Me Marc Bishai de la firme Bélanger Avocats Inc., spécialisés en droit de l’environnement, un mandat général de représentation devant la CMQ pour ce recours.

Si la CMQ est d’avis qu’il y a absence de conformité, elle peut suggérer des modifications aux règlements pour qu’elles soient conformes au schéma d’aménagement. La Ville devra alors adopter de nouveaux règlements ou trouver des solutions de rechange.

Selon Madame Pedneault, ce projet, sans vision à long terme, va à l’encontre des règles de base de la Loi sur le développement durable du MDDELCC ([www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition)).

*[...] un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre les générations futures [...] en tenant compte du caractère indissociable des dimensions environnementales, sociale et économique des activités de développement ».*

La Présidente conclut qu’«il ne faut plus laisser la panique s’emparer de nous, lorsqu’il s’agit d’adopter des projets en 2016, parce qu’elle est souvent mauvaise conseillère et parce qu’elle est la conséquence,

dans ce cas-ci, d'un chantage de la part de RT alléguant la perte d'emplois. En 2016, développement durable et économie régionale sont désormais indissociables». Tous les citoyens, incluant les travailleurs, doivent se mobiliser pour faire entendre leur mécontentement, et le premier geste à poser serait de signer notre pétition. Le CVD la déposera d'ici peu auprès des élus concernés.

Le CVD a pour mission de protéger la zone verte au cœur de Saguenay des impacts du projet d'expansion d'un dépotier industriel afin de permettre la pérennité de son utilisation par les citoyens. Le CVD poursuit les objectifs suivants :

- Sensibiliser et rallier la population, les élus, les instances gouvernementales et paragouvernementales aux impacts sociaux, environnementaux et sur la santé du Projet Vaudreuil au-delà de 2022;
- Amener Rio Tinto à développer une alternative viable et durable pour protéger les emplois et la population;
- Demander l'intervention du BAPE étant donné l'ampleur du projet et les impacts à long terme liés à l'entreposage des résidus de bauxite.

–30–

Pour information :

Lana Pedneault, Responsable des communications

(418) 812-7074

[citoyensvaudreuildurable@gmail.com](mailto:citoyensvaudreuildurable@gmail.com)